



<https://impotsdirects.public.lu>

Bureau de la retenue d'impôt sur les intérêts  
1, rue Auguste Lumière, Luxembourg  
Adresse postale: L-2982 Luxembourg  
Tél: 2475-2475  
Courriel: sersri@co.etat.lu

## Déclaration de la retenue d'impôt à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne mobilière (de personnes physiques qui sont des résidents du Grand-Duché de Luxembourg)

Ligne																										
	<b>1. Agent payeur:</b>																									
1	Nom (raison sociale) de l'agent payeur:																									
2	Adresse exacte (administration centrale ou siège statutaire):																									
3	Personne de contact (nom et prénom):																									
4	Téléphone : <span style="margin-left: 150px;">Courriel :</span>																									
	<b>2. Déclaration de l'impôt retenu (à remplir en EURO):</b>																									
5	Année: <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>																									
6	Mois: <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr><tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td></tr></table>														1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12															
7	Montant de la retenue à la source opérée:																									
8	+ Redressements par compensation pour le(s) mois/année: _____																									
9	- Redressements par compensation pour le(s) mois/année: _____																									
10	Montant total à verser:																									
	La présente déclaration est certifiée exacte et complète.																									
11	_____, le _____																									
12	_____ Signature  _____ Nom et prénom du signataire (représentant légal ou fondé de pouvoir)																									
	<b>3. Informations diverses:</b>																									
	A) La retenue à la source de 20% est à opérer lors de chaque attribution de revenus y assujettis.																									
	B) L'impôt retenu au cours d'un mois est à verser au plus tard le dix du mois suivant au bureau de recette des contributions à Ettelbruck (Compte chèque postal: CCPLLULL - IBAN LU13 1111 0069 6679 0000). A la même date au plus tard, l'agent payeur est obligé de remettre sous forme papier, une déclaration de la retenue à la source, conforme au modèle 930 prescrit par l'administration, au bureau de la retenue d'impôt sur les intérêts. L'agent payeur est personnellement responsable de la retenue et du versement au bureau de recette de l'impôt qu'il aurait dû retenir.																									
	C) La retenue d'impôt est à déclarer en EURO! Lors d'un paiement en devises, la retenue d'impôt et la conversion en EURO doivent se faire au moment de l'attribution du paiement.																									
	D) Redressements par compensation doivent être opérés conformément à l'article 6, alinéa 5 de la loi modifiée RELIBI																									
	E) Sanctions en cas de déclaration tardive: Supplément pour dépôt tardif [§ 168, alinéa 2 de la loi générale des impôts (AO)] et astreintes (§ 202 AO).																									
	F) Conséquences des retards de paiement: Intérêts de retard selon l'article 155, alinéa 1er de la loi concernant l'impôt sur le revenu (LIR).																									